

Compte-rendu du Conseil Municipal du samedi 16 mars 2019.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 8 mars 2019.
2. Vote des taxes.
3. Redevance assainissement 2019.
4. Demandes de subventions.
5. Convention Sentier Karstique.
6. Préparation des budgets.
7. Questions diverses.

Présents : Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Mario PERSONENI, Laurence LAITHIER, Sandra BURDIN, Catherine ROBIN, Marie-Christine ROBERT, Julien EHLINGER et Françoise RETHORE.

Yves RETHORE, excusé.

Julien BADSTUBER, absent.

Madame SEKLI est invitée.

Françoise Réthoré est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 8 h 30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 mars 2019.

Concernant le point 3, le changement de statut de Madame SEKLI avait déjà été validé par la commune de Charnay, où elle travaille également. Il est nécessaire que les deux employeurs soient d'accord pour la validation d'un changement de statut d'employé. Ce qui est le cas.

Concernant le point 4, Monsieur le Maire souhaite qu'une Commission soit formée pour le suivi des travaux d'enfouissement des réseaux secs et réfection voirie.

Concernant le point 5, il faut noter 3980 € HT pour les travaux de maintenance 2019 et 3967,33 € HT pour les travaux forestiers de 2020 sur les parcelles citées.

2. Vote des taxes et redevance assainissement.

Le calcul des taxes d'assainissement doit prendre en compte plusieurs paramètres importants.

D'une part, d'ici quelques années (durée prochaine mais non connue) l'assainissement deviendra une compétence de la Communauté de Communes, et nous subirons alors une augmentation conséquente.

D'autre part, nous devons équilibrer le budget assainissement et cela nécessite une somme de 60 € supplémentaire par foyer. Si ce budget n'est pas équilibré au moment du transfert des compétences, la commune devra s'acquitter du déficit pendant une durée indéterminée.

Notre réflexion nous conduit à ne faire aucune augmentation des taxes sur les propriétés bâties et non bâties (qui n'ont pas changées depuis 2015), et à « forcer le trait » sur l'assainissement. Toutefois, compte-tenu des baisses des dotations attribuées aux communes, trois élus, Mario Personeni, Marie-Christine Robert et Françoise Réthoré se sont déclarés partisans d'une augmentation des taxes foncières bâties et non bâties. Ils restent minoritaires et leur proposition est réfutée.

Nous proposons donc une augmentation de 30 € de part fixe par foyer pour l'assainissement, avec l'idée d'augmenter de la même somme en 2020.

Vote à l'unanimité.

3. Demandes de subventions.

Comme les années précédentes les subventions accordées à l'Hôpital d'Ornans (200 €) et à l'Association des Donneurs de Sang du plateau de Bouclans (100 €), sont reconduites.

Egalement la subvention de 25 € par élève pour voyages scolaires est maintenue dans les conditions décidées en 2018.

Les autres éventuelles demandes seront examinées par le Conseil le cas échéant.

Nous étudions par ailleurs un projet d'achat de carte jeune pour les 6 à 25 ans domiciliés sur la commune. La carte coûterait 6 € à la commune. Le projet est à l'étude et les modalités seront précisées s'il aboutit.

Voté à l'unanimité.

5. Convention du Sentier Karstique.

La Convention est relue et maintenue.

Plusieurs élus souhaitent que l'embauche des animateurs soit faite avec plus de vigilance car des dysfonctionnements sont constatés. La Commission du Sentier Karstique va travailler sur ce point.

La municipalité reconduit l'attribution de la somme de 4800 € pour l'année à venir.

Voté à l'unanimité.

6. Préparation des budgets.

Les budgets prévisionnels ont été présentés par Monsieur le Maire et étudié par l'ensemble des membres présents.

7. Questions Diverses.

- L'achat d'une cuve (de 40 m³) de récupération permanente des eaux à la sortie de la station d'épuration est validé. Cette cuve fournirait une réserve d'eau permanente.

Voté à l'unanimité.

- Suite aux devis et demandes faites par l'équipe, un budget a été fixé pour les journées d'accueil de nos amis allemands de Rümmelsheim qui auront lieu les 2, 3 et 4 mai 2019.

Monsieur le Maire lève la séance à 13 h 30.

Secrétaire de séance, Françoise Réthoré

Monsieur le Maire, Didier LAITHIER